

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (Formation INITIALE)

► OBJECTIFS

- ➦ Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- ➦ Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail
- ➦ Obtenir la certification de Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)

► PUBLIC CONCERNE

- ➦ Tous publics

► PREREQUIS

- ➦ Aucun

► ACCESSIBILITE

- ➦ La formation nécessite d'accomplir des gestes techniques et un handicap ne doit pas diminuer la possibilité de les réaliser. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et établir la possibilité de réaliser cette formation

► METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ➦ Pédagogie : Alternance d'apports théoriques et pratiques ; jeux de rôles lors de la mise en situation d'accidents du travail et de cas concrets
- ➦ Matériel pédagogique : Mannequins - Défibrillateur - Maquillage - Accessoires

► MODALITES D'ORGANISATION

- ➦ Participants : 4 à 10 stagiaires maximum par session
- ➦ Durée : 14 heures de face à face pédagogique (sur 2 jours ; consécutifs ou non)
- ➦ Tarif : 1 400 € la session de 2 jours
- ➦ Délais d'accès à la formation : de 15 à 60 jours (selon le planning en vigueur)
- ➦ Formation dispensée uniquement en présentiel

► MODALITES DE VALIDATION

- 👉 Elle se déroule sur l'après-midi de la 2^{ème} journée, selon la grille de certification de compétences de l'INRS
- 👉 Le formateur évalue les acquis du stagiaire
- 👉 2 épreuves certificatives sont prévues :
 - *Epreuve 1 : mise en situation d'accident de travail simulé et analyse avec le formateur
 - *Epreuve 2 : entretien entre le candidat et le formateur, en rapport avec la mise en situation d'accident de travail simulé
- 👉 Les deux épreuves portent sur les critères d'évaluation définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail
- 👉 Les résultats obtenus sont transcrits dans la grille de certification individuelle de l'INRS
- 👉 La réussite à ces deux épreuves, entraîne la délivrance d'un certificat SST, valable 24 mois maximum (sous réserve d'avoir suivi l'intégralité de la formation)

► COMPETENCES A ACQUERIR

Formation pratique

C2	👉 Être capable d'identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
	👉 Être capable de supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
C3	👉 Être capable de rechercher suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
C4	👉 Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
C5	👉 Être capable à l'issue de l'examen, de choisir l'action ou les actions à effectuer
	👉 Être capable de réaliser l'action ou les actions choisies en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
	👉 Être capable de surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Formation théorique

C1	👉 Savoir délimiter son champ d'intervention en matière de secours
C6	👉 Savoir situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de la structure
C7	👉 Savoir caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
C8	👉 Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention